Date : 11/09/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 8-9
Rubrique : EVENEMENTS ET PERSPEC...
Périodicité : Quotidien
Surface : 99 %

Bulletin Quotidien

Cumul des mandats : le ministre de l'Intérieur Manuel VALLS appelle les sénateurs à "*prendre leurs responsabilités*" face aux Français

Le ministre de l'Intérieur Manuel VALLS a appelé hier les sénateurs à "prendre leurs responsabilités" sur le projet de loi interdisant le cumul d'un mandat parlementaire avec un mandat exécutif local, qui sera examiné à partir du 18 septembre en première lecture par la Haute Assemblée. Alors qu'un certain nombre de sénateurs, y compris à gauche, n'ont pas caché leur hostilité à ce texte, à commencer par le président du groupe Socialiste François REBSAMEN, M. VALLS a invité les sénateurs à essayer de "ne pas restés confinés à l'atmosphère qui règne au sein de ce très beau palais du Luxembourg", leur rappelant qu'"une très grande majorité de nos concitoyens, quelle que soit leur sensibilité, est favorable à cette mesure de modernisation" de la vie politique. "Les Français veulent des maires à plein temps, des parlementaires à plein temps", a-t-il fait valoir lors de son audition par la commission des Lois du Sénat, présidée par M. Jean-Pierre SUEUR (PS).

Compte tenu de la majorité absolue recueillie à l'Assemblée nationale dès la première lecture sur ce texte symbolique, avec 300 voix pour et 228 contre (cf. "BQ" du 10 juillet), "personne ne peut douter du caractère inéluctable de l'application des dispositions du projet de loi", a ajouté M. VALLS comme pour décourager les sénateurs de mener une guérilla contre ce texte. De même, a-t-il souligné, "personne ne peut douter de la détermination du président de la République à mettre en œuvre son engagement" de la campagne présidentielle. "Vous avez le choix : soit vous êtes seulement dans l'opposition (...) au sens de l'Histoire, soit (vous) participez à ce beau mouvement de modernisation et de changement", a résumé M. VALLS.

Il a rappelé que l'interdiction du cumul ne prendrait effet qu'en 2017, "après le renouvellement général des deux assemblées", ce qui permettra "à chacune et chacun de s'organiser, de prévoir, de préserver sa liberté de choix" du mandat qu'il veut exercer. Il s'est dit opposé à l'introduction de seuils de population à partir desquels s'appliquerait l'interdiction de cumuler un mandat parlementaire avec un mandat de maire. "Pour être bien comprise, être pleinement efficace, la règle doit être simple, la règle des seuils ne serait pas lisible, (...) pas très compréhensible pour nos concitoyens", a plaidé le ministre. Pour les mêmes raisons, "la règle doit également s'appliquer à tous", députés comme sénateurs, a-t-il répété. "Ce sont les mêmes règles aujourd'hui, rien ne justifie qu'il en soit autrement demain", a fait valoir M. VALLS, alors que nombre de sénateurs et de juristes s'appuient sur le caractère particulier du mandat sénatorial comme représentant des collectivités locales pour revendiquer un traitement différent. M. VALLS a reconnu que "l'ancrage, la proximité (étaient) essentiels", mais rappelé que les sénateurs pourront "rester conseiller municipal, conseiller départemental ou régional" s'ils le souhaitent.

M. ZOCCHETTO, président du groupe UDI-UC, annonce une initiative commune avec d'autres groupes

Dénonçant "les conditions inacceptables, tant sur la forme que sur le fond, du débat sur le cumul des mandats", le président du groupe UDI-UC au Sénat François ZOCCHETTO, sénateur de la Mayenne, a appelé hier à dépasser "les clivages politiques" pour faire entendre "la voix du Sénat" sur ce texte.

Tous droits de reproduction réservés

Date : 11/09/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 8-9
Rubrique : EVENEMENTS ET PERSPEC...
Périodicité : Quotidien
Surface : 99 %

Bulletin Quotidien

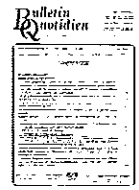

Sur la forme, le chef de file des sénateurs centristes a indiqué avoir écrit, sans succès, au président (PS) du Sénat Jean-Pierre BEL pour lui demander d'intervenir auprès du gouvernement pour lever la procédure accélérée. "Le maintien de cette procédure d'urgence, sur un sujet lourd de conséquences pour l'avenir des institutions et du Sénat lui-même, est un véritable mépris du Parlement", a dénoncé M. ZOCCHETTO. Sur le fond, "nous n'acceptons pas le texte que veut imposer le gouvernement. Il aboutira à un Parlement composé uniquement de retraités, de fonctionnaires et d'apparatchiks !", a-t-il ajouté, prenant pour exemple les dernières élections législatives, où selon lui "50 % des nouveaux députés sont des permanents de partis politiques". "Nous n'acceptons pas cette dérive vers un Parlement monolithique et aussi peu représentatif des Français ! Nous ne voulons pas que le Sénat devienne une simple chambre d'enregistrement", a ajouté M. ZOCHETTO.

"Nous voulons garder un Parlement diversifié, représentatif et ayant de la personnalité", a-t-il dit. "Il faut préciser les relations entre les territoires et le pouvoir central ; encadrer le cumul horizontal, par exemple ne pas pouvoir cumuler une fonction de maire et de président de communauté d'agglomération ; limiter le cumul des mandats dans le temps à trois mandats ; et nous ne sommes pas opposés à une réduction du nombre de parlementaires", a-t-il résumé. Jugeant les propositions du groupe UDI-UC "proches de celles que pourraient faire le RDSE ou encore l'UMP", il a appelé à "une initiative transversale" sur ce sujet "qui dessine l'avenir de nos institutions", assurant qu'un "travail de concertation avec les autres groupes politiques était engagé". "Nous allons proposer quelque chose" avec d'autres groupes du Sénat, a-t-il confirmé un peu plus tard sur publicsénat.fr. "Cela peut être un texte avec des socialistes, les radicaux, l'UMP", a-t-il précisé, indiquant que "les discussions les plus avancées que nous avons sont avec les radicaux de gauche et l'UMP, mais je sais qu'au groupe socialiste des personnes sont intéressées".

Tous droits de reproduction réservés